



# Conseil économique et social

Distr. générale  
6 avril 2020

Français  
Original : anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

### Soixante-seizième session

Bangkok, 21 mai 2020

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Faire face aux conséquences socioéconomiques de la crise  
sanitaire mondiale grâce à la coopération régionale**

## Conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19) et mesures visant à y faire face en Asie et dans le Pacifique

### Note du secrétariat

#### Résumé

La maladie à coronavirus (COVID-19) se propage dans le monde entier à une vitesse alarmante. Elle a déclenché une crise sans précédent qui appelle à prendre des mesures inédites. Elle ébranle l'économie mondiale, frappant sans distinction le secteur manufacturier comme celui des services, et a des incidences considérables sur la main-d'œuvre. Du fait de cette crise et de ses répercussions sur les personnes et les ménages vulnérables qui sont déjà à la limite de la pauvreté, les inégalités pourraient se creuser davantage et les populations s'enfoncer dans la pauvreté.

La démographie et l'urbanisation de la région Asie-pacifique, ainsi que la concentration des activités économiques et les difficultés qu'ont les pays à progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable, expliquent les effets considérables que cette pandémie a sur la région. Cette dernière abrite plus des deux tiers de la population mondiale ; on y trouve les villes les plus peuplées du monde et l'essentiel des activités industrielles, de l'approvisionnement en énergie et de la consommation d'énergie à l'échelle mondiale, ainsi que 46 millions de migrants. La crise actuelle montre que la région Asie-Pacifique est une partie essentielle du tissu économique et social mondial. Toutefois, elle montre également qu'en agissant rapidement, en appliquant des politiques fermes et en innovant, comme l'ont fait plusieurs pays asiatiques, on peut tenir tête efficacement à cette épidémie sans précédent.

Le présent document contient un résumé des principaux effets de l'épidémie de COVID-19 dans la région Asie-Pacifique et des recommandations à court et moyen terme pour examen par les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Les recommandations sont abordées sous l'angle du développement durable, en tenant compte de ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Le document insiste également sur la nécessité d'une coopération régionale et d'une coordination entre les pays de la région.

La Commission souhaitera peut-être examiner le présent document et donner des orientations sur les travaux futurs du secrétariat dans ce domaine.

\* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

## **I. Dimension économique : conséquences de l'épidémie de COVID-19 et mesures visant à y faire face**

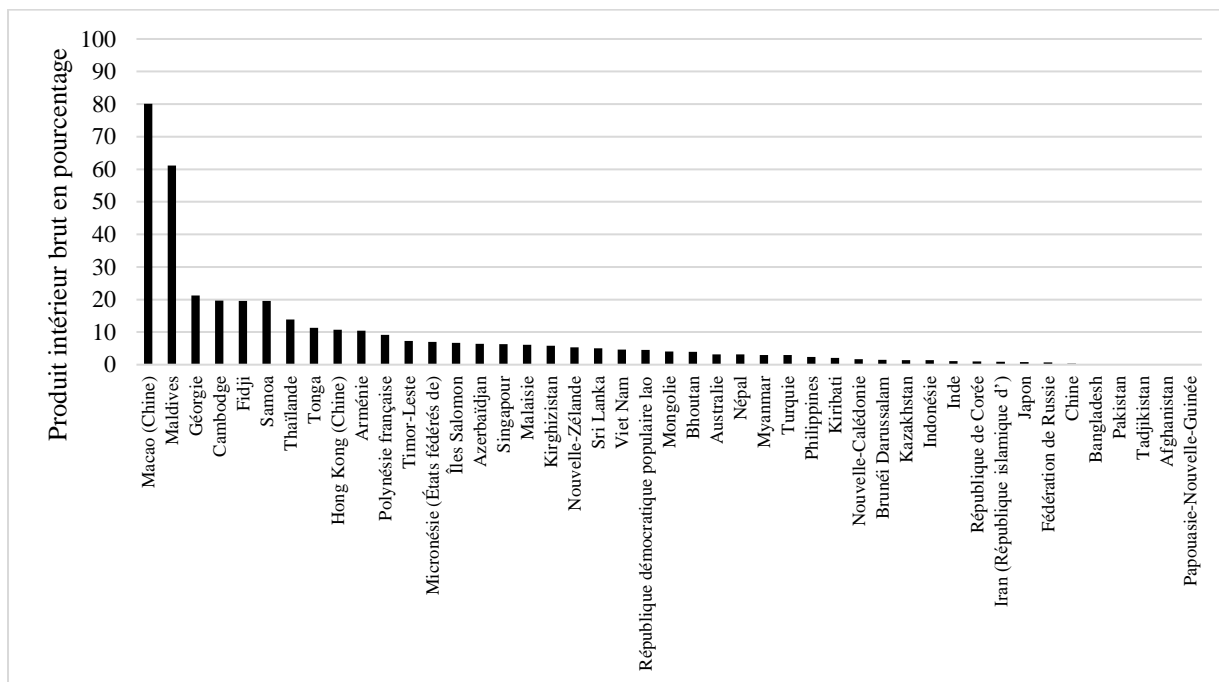
1. Le choc de la maladie à coronavirus (COVID-19), tant au niveau de l'offre que de la demande, menace considérablement la vie des populations et les perspectives économiques de la région. Les mesures économiques à court terme prises pour y faire face devraient donner la priorité aux personnes plutôt qu'à la reprise économique. Des mesures budgétaires immédiates et de grande envergure, soutenues par des mesures d'assouplissement monétaire ciblées, sont nécessaires pour contenir l'épidémie de COVID-19, guérir les personnes et assurer la stabilité économique et financière. Les gouvernements devraient faciliter la circulation transfrontière rapide des médicaments essentiels, du matériel et des équipes médicales et d'autres produits de première nécessité, et supprimer les droits de douane et les mesures non tarifaires. Des moyens supplémentaires pour faire face à la dimension économique de la pandémie peuvent être mis en œuvre grâce à la coopération régionale, en créant un fonds d'urgence sanitaire publique régional ou sous-régional et en coordonnant les mesures d'allègement de la dette.

### **A. Conséquences économiques attendues de la maladie à coronavirus**

2. Les premières mesures visant à contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19, notamment les quarantaines, les restrictions de déplacements et le verrouillage des villes, ont entraîné une réduction de la demande globale, qui a eu des répercussions particulières sur le secteur des services comme le tourisme, le commerce de détail, l'hôtellerie, la restauration et les cafés et l'aviation civile. La demande internationale de matières premières a également chuté, notamment en ce qui concerne le pétrole, ce qui contribue encore davantage à l'incertitude et à l'instabilité économiques et financières.

3. Les perspectives affichées par les nombreuses estimations récentes de l'impact que la pandémie de COVID-19 aura sur l'économie sont toutes pessimistes, bien que le degré d'incertitude reste élevé. L'une des conséquences les plus immédiates se fera sentir dans le domaine de l'exportation de services, plus précisément le secteur des voyages (qui comprend les services d'hébergement internationaux, les services de restauration et d'autres services liés au tourisme). Alors que les gouvernements ferment tant bien que mal leurs frontières nationales, les conséquences à long terme de cette situation dépendront entièrement de la durée pendant laquelle les voyages seront interdits dans le monde. La figure I représente les exportations de services de voyage dans les économies de la région Asie-Pacifique en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Les deux positions les plus difficiles sont occupées par Macao (Chine) et les Maldives, suivies de près par les petits États insulaires en développement du Pacifique, ainsi que par les pays de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud-Est.

Figure I  
**Part des exportations de services de voyage dans le produit intérieur brut des économies de la région Asie-Pacifique**

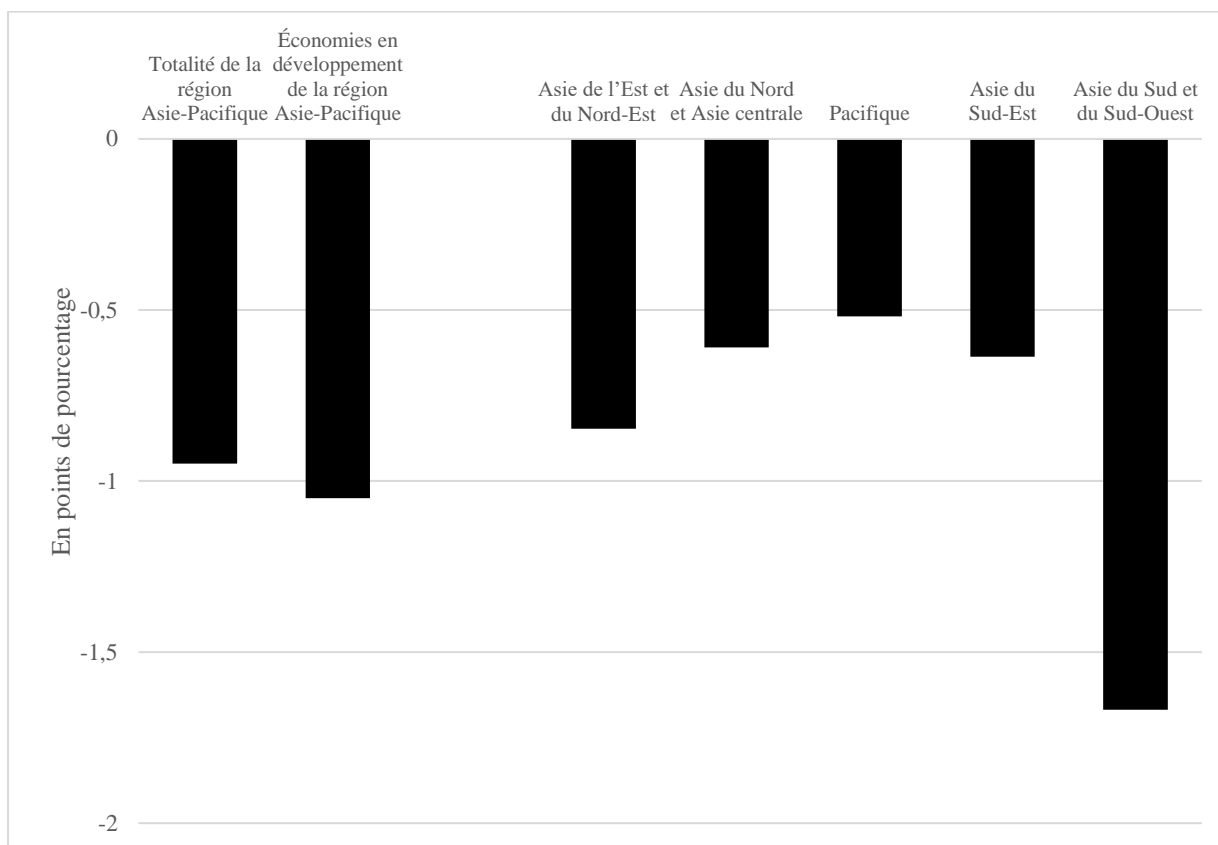


Source : calculs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) fondés sur les données les plus récentes de la base de données statistiques en ligne de la CESAP, disponible à l'adresse suivante : <https://data.unescap.org> et Organisation mondiale du commerce (OMC), portail de données de l'OMC, disponible à l'adresse suivante : <https://timeseries.wto.org> (pages consultées le 20 mars 2020).

4. Les restrictions en matière de déplacements, les mesures de confinement et la suspension des activités de production ont perturbé la circulation des travailleurs et les chaînes d'approvisionnement. Les secteurs fortement dépendants de chaînes d'approvisionnement étendues, tels que l'automobile, les produits pharmaceutiques et l'électronique, sont en difficulté du fait de la pénurie d'approvisionnement. En Chine, les restrictions en matière de déplacements n'ont également pas facilité le retour au travail après les congés du Nouvel An et ont retardé la reprise de la production.

5. Bien que la pandémie continue de progresser et que ses conséquences économiques réelles restent à déterminer, le ralentissement de la croissance du PIB pourrait être considérable (voir figure II). En outre, les répercussions pourront être inégales d'un pays à l'autre, selon leur situation économique actuelle et leur niveau d'exposition à l'épidémie de COVID-19. Les prix devraient augmenter, provisoirement le plus souvent, en particulier pour les produits de première nécessité et les produits médicaux. Par exemple, la forte demande de masques de protection et d'équipements de protection individuelle a fait monter en flèche les prix de ces produits dans certains pays, notamment sur les plateformes de commerce électronique.

Figure II  
**Baisse de la croissance du produit intérieur brut en Asie et dans le Pacifique en raison de la maladie à coronavirus**



Source : calculs de la CESAP fondés sur les données nationales ; Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2019* et données actualisées (Manille, 2019) ; Données de CEIC, disponibles à l'adresse suivante : [www.ceicdata.com](http://www.ceicdata.com) (page consultée le 20 mars 2020) ; Fonds monétaire international, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, disponible à l'adresse suivante : [www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/02/weodata/index.aspx](http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/02/weodata/index.aspx) (page consultée le 20 mars 2020) et *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2020* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.C.1).

Note : les différences de croissance du PIB ont été calculées en utilisant les prévisions de croissance du PIB effectuées le 27 novembre 2019 et le 10 mars 2020, respectivement.

6. Les secteurs de services traditionnels tels que le tourisme, le commerce de détail, l'hôtellerie, la restauration et les cafés, ainsi que l'aviation civile sont touchés de plein fouet, tout comme certains secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre et fondés sur des chaînes d'approvisionnement, ce qui se traduit par une augmentation des licenciements et du chômage. En l'absence de données exactes, l'impact de la pandémie sur l'emploi ne peut pas encore être mesuré, mais il est probablement considérable, car les services et les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre représentent plus de 80 % du secteur informel et des petites et moyennes entreprises de la région et contribuent à la plupart des emplois de la région. Les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, bien qu'elles ne fassent que commencer, ont déjà entraîné une baisse brutale des recettes dans tous les secteurs. Dans l'impossibilité d'absorber un tel choc, les petites et moyennes entreprises, et notamment le secteur informel, sont particulièrement vulnérables. Toutefois, la pandémie a suscité une augmentation de la demande dans les secteurs reposant sur Internet, tels que les achats ou les cours, ainsi que les services médicaux en ligne. Des politiques visant à réduire les frictions sur le marché du travail et à faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre à ces possibilités d'emploi seront nécessaires une fois la pandémie sous contrôle.

7. Privilégiant le bien-être de leurs propres citoyens, les gouvernements se livrent à des politiques du chacun pour soi, refusant aux pays les plus vulnérables l'accès aux outils essentiels pour lutter contre la pandémie. À cet égard, les mesures tarifaires et non tarifaires nationales ainsi que l'interdiction d'exporter, en particulier pour ce qui est des produits médicaux et connexes, pourraient ralentir les mesures visant à contenir le virus. Selon Global Trade Alert, la grande majorité des gouvernements maintiennent des taxes à l'importation ou des restrictions sur les fournitures médicales, et de nombreux autres gouvernements ont commencé à prendre des mesures pour interdire ou limiter l'exportation d'équipements médicaux et de médicaments depuis le début de 2020<sup>1</sup>.

## **B. Mesures budgétaires et monétaires à court terme**

### **1. Mesures immédiates visant à contenir la maladie à coronavirus**

8. D'importantes mesures d'aide budgétaire d'urgence et bien ciblées sont nécessaires pour juguler la propagation de la maladie et faire face à la charge que représentent les patients supplémentaires et les tests de dépistage. Les gouvernements des pays les plus touchés de la région ont accordé des subventions budgétaires pour les tests médicaux et le traitement de la maladie, ainsi qu'une aide budgétaire pour les interventions publiques d'urgence en vue d'augmenter la capacité des hôpitaux et les fournitures médicales. Certains gouvernements nationaux et locaux ont également fourni des incitations financières pour encourager la coopération du public aux efforts de quarantaine. Les gouvernements devraient être prêts à faire preuve de souplesse budgétaire afin d'utiliser efficacement les ressources publiques disponibles pour faire face à la pandémie<sup>2</sup>.

### **2. Mesures immédiates visant à atténuer la crise de l'emploi et à garantir un niveau de vie minimum**

9. Des mesures budgétaires visant à soutenir l'emploi et le niveau de vie sont nécessaires sur deux plans : a) une aide budgétaire aux employeurs pour qu'ils conservent les emplois, et b) une aide directe aux travailleurs et aux ménages pour garantir un niveau de vie minimum. Au premier plan, il s'agit notamment d'exonérations fiscales ciblées et de subventions budgétaires accordées aux petites et moyennes entreprises, au secteur informel et aux entreprises les plus touchées afin d'assurer la continuité des activités et de l'emploi. Au second plan, ce sont des mesures d'urgence visant à étendre la couverture de l'assurance médicale et l'assurance chômage à ceux qui ne sont pas suffisamment couverts ou à fournir des transferts directs en espèces pour lisser la consommation. Il existe divers exemples de politiques de ce type dans la région :

a) En Chine, les petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'une aide sous la forme d'une exonération ou d'un report de leurs cotisations sociales et d'un report de paiement des loyers et de l'impôt fonciers ;

b) Au Japon, les petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'une aide salariale et de services consultatifs ;

<sup>1</sup> [www.globaltradealert.org](http://www.globaltradealert.org).

<sup>2</sup> Les fournitures médicales ou ménagères subventionnées pour les personnes ou les familles en quarantaine, l'indemnisation des pertes de salaire dues à la quarantaine obligatoire (Singapour) ou les incitations financières à l'auto-déclaration (Singapour et certaines provinces et villes de Chine et de la République de Corée) en sont autant d'exemples.

c) À Hong Kong (Chine) et à Singapour, des fonds spéciaux ont été mis en place pour subventionner des secteurs, notamment la vente au détail, l'alimentation, les transports et le tourisme, et pour soutenir les ménages à faible revenu.

10. On se félicitera que la région dispose d'une grande marge de manœuvre politique. La plupart des pays de la région ont des niveaux de déficit budgétaire et de dette publique (en pourcentage du PIB) relativement faibles, ce qui leur laisse une marge de manœuvre pour accroître les dépenses publiques. En 2019, le ratio médian de la dette publique par rapport au PIB dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique était d'environ 40 %, et le déficit budgétaire médian était d'environ 1 %.

### **3. Mesures d'assouplissement monétaire ciblées à l'appui de la santé financière**

11. La politique monétaire devrait tendre à soutenir la santé et la stabilité du secteur financier. Cela peut se faire en fournissant des liquidités suffisantes au système bancaire. La mise en œuvre de cette mesure exigerait des banques centrales qu'elles réduisent les taux d'intérêt. Une aide financière ciblée sous forme de prêts bonifiés peut également être accordée aux petites et moyennes entreprises des secteurs touchés qui sont les plus vulnérables aux difficultés financières. D'autres mesures financières pourraient inclure un soutien ciblé au crédit pour les entreprises qui participent directement à la lutte contre la pandémie, ainsi que des prêts d'urgence et des garanties de crédit pour faire face aux ruptures de chaînes d'approvisionnement.

12. Il existe divers exemples de politiques de ce type dans la région :

a) En Chine, des réductions ciblées ont été consenties au ratio de réserves obligatoires et au programme de rétrocession pour orienter les fonds vers les petites entreprises, le secteur privé et l'industrie manufacturière, et la banque centrale fournit un soutien ciblé au crédit aux entreprises qui participent directement à la lutte contre la pandémie, comme celles du secteur de la santé ;

b) Au Japon, le Gouvernement a mis en place des prêts d'urgence et des garanties de crédit pour les petites et moyennes entreprises afin qu'elles puissent faire face aux ruptures de chaînes d'approvisionnement, en particulier dans le secteur du tourisme ;

c) En Inde, la banque centrale a adopté des mesures de liquidité pour accroître l'accès au crédit des entreprises du secteur pharmaceutique, ainsi que de ceux du bâtiment et du tourisme.

### **4. Faciliter la disponibilité des produits médicaux essentiels**

13. L'augmentation de la demande de produits médicaux et d'équipements de protection pourrait entraîner une hausse des prix. Pour parer à cette éventualité, certaines pratiques comme le rationnement de ces produits, par exemple des masques de protection (comme cela a été fait en République de Corée) sont encouragées. La priorité devrait être accordée au secteur des soins de santé, en particulier dans les endroits sensibles, qu'ils existent ou qu'ils soient nouveaux. Il convient de lutter énergiquement contre la constitution de réserves et le surenchérissement des prix des fournitures essentielles. À cet égard, la coopération avec le secteur privé est primordiale. Par exemple, Facebook et Google ont interdit les publicités pour les masques de protection, et eBay et Amazon surveillent de près les offres de désinfectants pour les mains, de lingettes et de masques. Étant donné qu'une augmentation des prix est prévue à court terme, les gouvernements devraient encourager la production en réaffectant les ressources d'autres dépenses moins urgentes.

## C. Politiques commerciales à l'importation et à l'exportation

### 1. Suppression des droits de douane et des mesures non tarifaires inutiles à l'importation de médicaments, d'équipements médicaux et de produits connexes essentiels

14. Les gouvernements de la région, tout comme ceux d'autres régions, devraient revoir de toute urgence les réglementations commerciales en vigueur, tant tarifaires que non tarifaires, afin de permettre l'accès en temps voulu à des produits médicaux et connexes d'un coût abordable et fiables. Pour une liste de produits de santé classés par catégorie qui pourrait servir de point de départ utile pour examiner les goulets d'étranglement à l'importation, voir le tableau. La suppression des obstacles au commerce des produits médicaux pourrait représenter un avantage immédiat pour les gouvernements.

#### Produits de santé

<i>Industrie pharmaceutique</i>	<i>Autres secteurs d'activité</i>
Médicaments dopants	Produits chimiques d'usage général
Médicaments en vrac	Produits pour hôpitaux et laboratoires
Produits spécifiques à l'industrie pharmaceutique	Dispositifs et équipements médicaux

*Source* : Mathias Helble, « More trade for better health? International trade and tariffs on health products », document de travail des services de la Division, n° ERSD-2012-17 (Genève, Division de la recherche économique et des statistiques, OMC, 2012).

15. Certains gouvernements de la région ont déjà examiné de près leurs réglementations sur le commerce des produits de santé à l'arrivée. Par exemple, le Gouvernement thaïlandais a récemment supprimé une taxe d'accise sur l'alcool médicinal utilisé dans les désinfectants pour les mains.

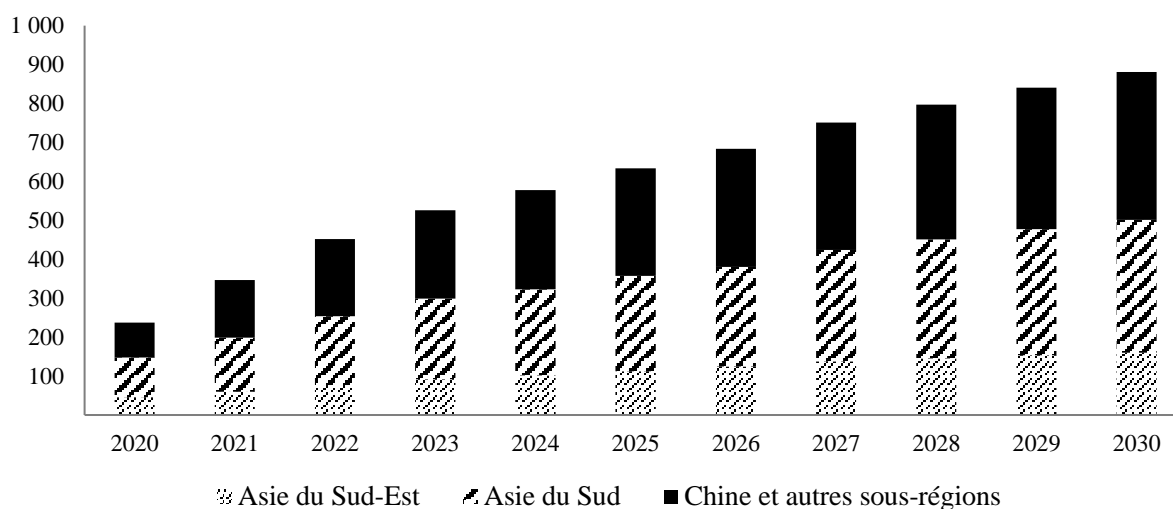
### 2. Éviter la politique du chacun pour soi pour aider les gouvernements à lutter contre la pandémie

16. Dans de nombreux pays, une des réactions instinctives a consisté à limiter l'exportation de fournitures médicales essentielles, notamment les masques de protection. Depuis le début de l'année 2020, de nombreux gouvernements ont pris des mesures pour interdire ou limiter l'exportation d'équipements médicaux et de médicaments. Le principal argument en faveur de ces mesures a toujours été que les gouvernements doivent donner la priorité au bien-être de leurs citoyens. Même si on peut les comprendre, de telles mesures privent les pays les plus vulnérables de l'accès aux fournitures vitales pour lutter contre la pandémie. Il est recommandé aux gouvernements d'évaluer de manière réaliste leur besoin critique de fournitures et de travailler en collaboration pour soutenir ceux qui en ont besoin et ceux qui n'ont pas de capacité de production. Après tout, cette pandémie a montré qu'une propagation sans entrave dans une région a des conséquences très concrètes sur les autres.

## D. Mesures budgétaires à long terme

17. La crise a montré qu’il sera nécessaire à l’avenir de se préparer ex ante aux situations d’urgence pour en limiter les répercussions économiques au maximum. La région doit investir 880 millions de dollars supplémentaires par an dans la préparation aux situations d’urgence ainsi que dans la gestion des risques et la prise de mesures pour y faire face, d’ici 2030, dans le cadre du renforcement global du système de santé (voir figure III). Cet investissement d’un coût abordable pourrait augmenter l’efficacité de la gestion de ces crises afin de limiter les pertes économiques et, surtout, de sauver des vies humaines. Plus généralement, les gouvernements des pays en développement de la région Asie-Pacifique devraient investir 158 milliards de dollars supplémentaires par an d’ici 2030 pour assurer une couverture sanitaire universelle (objectif de développement durable n° 3). Plus des deux tiers de cet investissement supplémentaire devraient être consacrés aux systèmes de santé, en particulier aux infrastructures et à la main-d’œuvre et, dans une moindre mesure, à la chaîne d’approvisionnement et aux systèmes d’information sanitaire.

Figure III  
**Besoins en matière d’investissement pour la préparation aux situations d’urgence sanitaire : pays en développement de la région Asie-Pacifique**  
 (En millions de dollars des États-Unis)



Source : calculs de la CESAP effectués sur la base de *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2019: Ambitions beyond Growth* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.F.6).

18. Pour réduire autant que possible l’impact social de ces crises à l’avenir, il convient de renforcer la protection sociale. Cette dernière sert de stabilisateur automatique qui, lorsque le chômage augmente et que les revenus des personnes diminuent, entre en jeu pour protéger les plus vulnérables. Selon les estimations de la CESAP, l’établissement d’un socle de protection sociale visant à garantir un revenu minimum pendant la durée de vie des habitants des pays en développement de la région nécessiterait un investissement annuel supplémentaire de 317 milliards de dollars, soit 1 % du PIB de la région<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2019: Ambitions beyond Growth* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.F.6).



19. Les mesures prises pour faire face à de telles situations devraient privilégier les personnes avant la reprise économique, car en investissant dans les personnes on favorise la reprise économique. De fait, dans le cadre de l'estimation des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat a conseillé aux États membres de privilégier les investissements dans les personnes (669 milliards de dollars) et la planète (590 milliards de dollars) plutôt que la prospérité (196 milliards de dollars). L'essentiel de l'investissement doit être consacré à la mise en place d'une couverture sanitaire universelle et d'un socle de protection sociale.

## **E. Coopération régionale**

### **1. Créer un fonds d'urgence sanitaire publique sous-régional et régional**

20. Pour contenir la pandémie de COVID-19, guérir les personnes infectées et trouver des vaccins, il faudra des ressources financières. Les gouvernements de la région ne peuvent pas tous y parvenir de manière indépendante. Un fonds d'urgence sanitaire publique peut contribuer à mobiliser des ressources financières au niveau régional et à apporter un soutien ciblé aux pays les plus touchés par le virus. À cet égard, le Gouvernement indien a proposé la création d'un fonds d'urgence COVID-19 sous les auspices de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et a offert une contribution initiale de 10 millions de dollars. Cela impliquerait la mise en commun des ressources sous-régionales pour constituer des équipes d'intervention rapide composées de médecins et de spécialistes, ainsi que des kits de dépistage par tests et autres équipements, et pour favoriser le partage des connaissances en matière de quarantaine et de technologies. L'Organisation des Nations Unies, y compris la CESAP, pourrait constituer une plateforme appropriée pour la gestion d'un fonds d'urgence, réunissant les parties prenantes, notamment les États membres, les organisations intergouvernementales régionales, les banques multilatérales de développement, le secteur privé, les institutions philanthropiques et la société civile.

### **2. Coordonner l'allègement de la dette ou le report des remboursements de la dette**

21. L'adoption d'importantes mesures de relance budgétaire ciblées et non assorties de conditions particulières est essentielle si l'on veut faire face à la pandémie de manière efficace. Il faudra augmenter les dépenses publiques de santé, en veillant à ce que les établissements et les services de soins soient suffisants pour répondre à la demande. À cette fin, les gouvernements devraient faire preuve de souplesse dans le domaine budgétaire afin de dégager les ressources nécessaires. De même, il faudra également augmenter les investissements pour faire face à de telles crises à l'avenir. Toutes ces mesures nécessitent une marge de manœuvre budgétaire et peuvent entraîner une augmentation des déficits budgétaires et de la dette publique. Si la région dans son ensemble dispose d'une grande marge de manœuvre budgétaire, certains pays ont des déficits budgétaires élevés et des problèmes de gestion de la dette. Pour ceux dont le niveau d'endettement et les coûts du service de la dette sont élevés, il faudra coordonner des mesures d'allègement de la dette ou de report des remboursements à l'échelle régionale. Ces mesures pourraient être prises en coordination avec des organisations multilatérales telles que le Fonds monétaire international et la Banque asiatique de développement.

## II. Dimension sociale : conséquences de la pandémie de COVID-19 et mesures visant à y faire face

22. Les pays disposant de systèmes de soins de santé et d'une protection sociale à couverture universelle sont les mieux à même de faire face à la pandémie. Pour ce qui est des mesures d'intervention, les groupes de population vulnérables doivent être placés au cœur de tous les dispositifs de réforme de la politique sociale à court et moyen terme. À terme, les gouvernements devraient investir pour améliorer leur capacité d'intervention dans les situations d'urgence et renforcer les dispositifs de protection sociale afin d'accroître la résilience des économies et de réduire autant que possible les conséquences des futures situations d'urgence sanitaire. En attendant, la connectivité numérique rend possible l'éloignement social sans isolement social, mais il faut intensifier les investissements pour réduire la fracture numérique. La coopération régionale peut être utile pour aborder la dimension sociale de la crise en favorisant une collaboration accrue en matière de recherche-développement dans le domaine des soins de santé, de sorte que des vaccins et des médicaments puissent être mis au point rapidement et profitent à tous les pays de la région.

23. À mesure que l'épidémie de COVID-19 se propage dans le monde entier, les limites des systèmes de soins de santé sont mises à l'épreuve. La capacité des gouvernements à détecter, surveiller, traiter et contenir la maladie et à tenir le public informé sera le reflet de l'état du système de santé avant l'apparition de la maladie. Un système de santé bien conçu et accessible à tous se révélera plus efficace et plus performant à cet égard.

24. En ce qui concerne les effets indirects de l'épidémie, on s'attend à des licenciements massifs et à une baisse des niveaux de production et de consommation. Pour que les pays puissent résister à la tempête et en ressortir plus forts, les gouvernements doivent protéger leur population des difficultés financières tout en maintenant un certain niveau de demande intérieure globale. Un système de protection sociale universel, complet et bien coordonné, contribuera à limiter les bouleversements et à amortir les effets négatifs de la pandémie.

25. Les personnes qui sont déjà en situation de vulnérabilité sont proportionnellement plus à risque face à la pandémie de COVID-19. La grande majorité des habitants de la région dépendent de revenus faibles et irréguliers pour leur subsistance. Beaucoup sont pauvres ou presque, vivent dans des zones rurales ou des taudis urbains et n'ont qu'un accès limité aux services essentiels tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Toute mesure de politique sociale à court ou à long terme doit donc être centrée sur ces groupes.

### A. Inégalités structurelles

26. Les inégalités sur le plan sanitaire sont nombreuses dans la région Asie-Pacifique. Quelque 400 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil international de pauvreté de 1,90 dollar par jour, et plus d'un milliard vivent avec moins de 3,20 dollars par jour. Ces personnes sont beaucoup moins à même de se protéger contre le nouveau virus. Ils vivent souvent dans des appartements surpeuplés ou dans des taudis urbains, où la maladie risque de se propager plus rapidement. Beaucoup travaillent également dans des marchés et des usines surpeuplés où l'hygiène n'est pas une priorité.

27. On estime que 1,6 milliard de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires de base et que 260 millions n'ont pas non plus accès à l'eau potable à domicile. Ces personnes sont privées de la mesure de prévention la plus élémentaire et la plus efficace contre le virus actuellement disponible : le lavage fréquent des mains. Les ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base sont généralement plus pauvres et moins instruits<sup>4</sup>. Les membres de ces ménages sont donc généralement moins au fait de la nécessité d'améliorer leurs habitudes d'hygiène. Beaucoup d'entre eux n'ont par ailleurs pas accès à des soins de santé d'un coût abordable. Selon les estimations, plus de 4 personnes sur 10 dans la région n'auraient pas accès aux soins de santé. La propagation de l'épidémie de COVID-19, ainsi que la détection de la maladie, le traitement et le rétablissement sont donc difficiles à prévoir.

28. Plus de 60 % de la population de la région Asie-Pacifique n'a pas non plus accès à la protection sociale, tout comme la plupart des travailleurs du secteur informel, qui représentent 70 % de l'ensemble des travailleurs de la région. Sans prestations de maladie, beaucoup ne peuvent pas se permettre d'arrêter de travailler même lorsqu'ils sont malades, ce qui risque d'aggraver leur état de santé et d'accroître la transmission du virus à la population. Sans protection sociale, les familles se heurtent à d'importantes difficultés pour surmonter cette crise épidémiologique.

## **B. Détection, soutien et traitement insuffisants**

29. L'augmentation du dépistage par les tests permet de sauver des vies et de prévenir de nouvelles infections. Faute d'avoir accès à des soins de santé et à des kits de dépistage d'un coût abordable, de nombreuses personnes dans la région, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, risquent de ne pas se faire dépister. Les mesures de quarantaine qui entraînent une perte de revenus ont également un impact disproportionné sur les travailleurs à faible revenu et les travailleurs du secteur informel. Cela compromet la détection et la maîtrise du virus. Les prestations universelles en matière de soins de santé et de protection sociale peuvent appuyer les efforts de quarantaine, de détection et de traitement.

30. Les personnes n'ayant pas accès à une couverture universelle dans le domaine des soins de santé se servent de leurs économies, si elles en ont, pour payer leurs frais médicaux. La plupart des pays de la région Asie-Pacifique ont des restes à charge en matière de soins de santé plus élevés que le reste du monde. Faute de bénéficier de la fourniture de soins de santé publics, de nombreuses personnes ne se soignent pas. Jusqu'à présent, l'engagement en faveur de l'universalité des soins de santé a été faible dans la région. Dans les pays en développement, environ 2 % du PIB sont consacrés à la santé, contre une moyenne mondiale de 4,7 %. Dans la région, seuls quelques pays en développement, dont le Bhoutan, la Chine, la Géorgie, les Maldives, Sri Lanka et la Thaïlande, ont mis en place des systèmes de soins de santé universels. Dans la plupart des autres pays en développement de la région, les populations n'ont pas de protection.

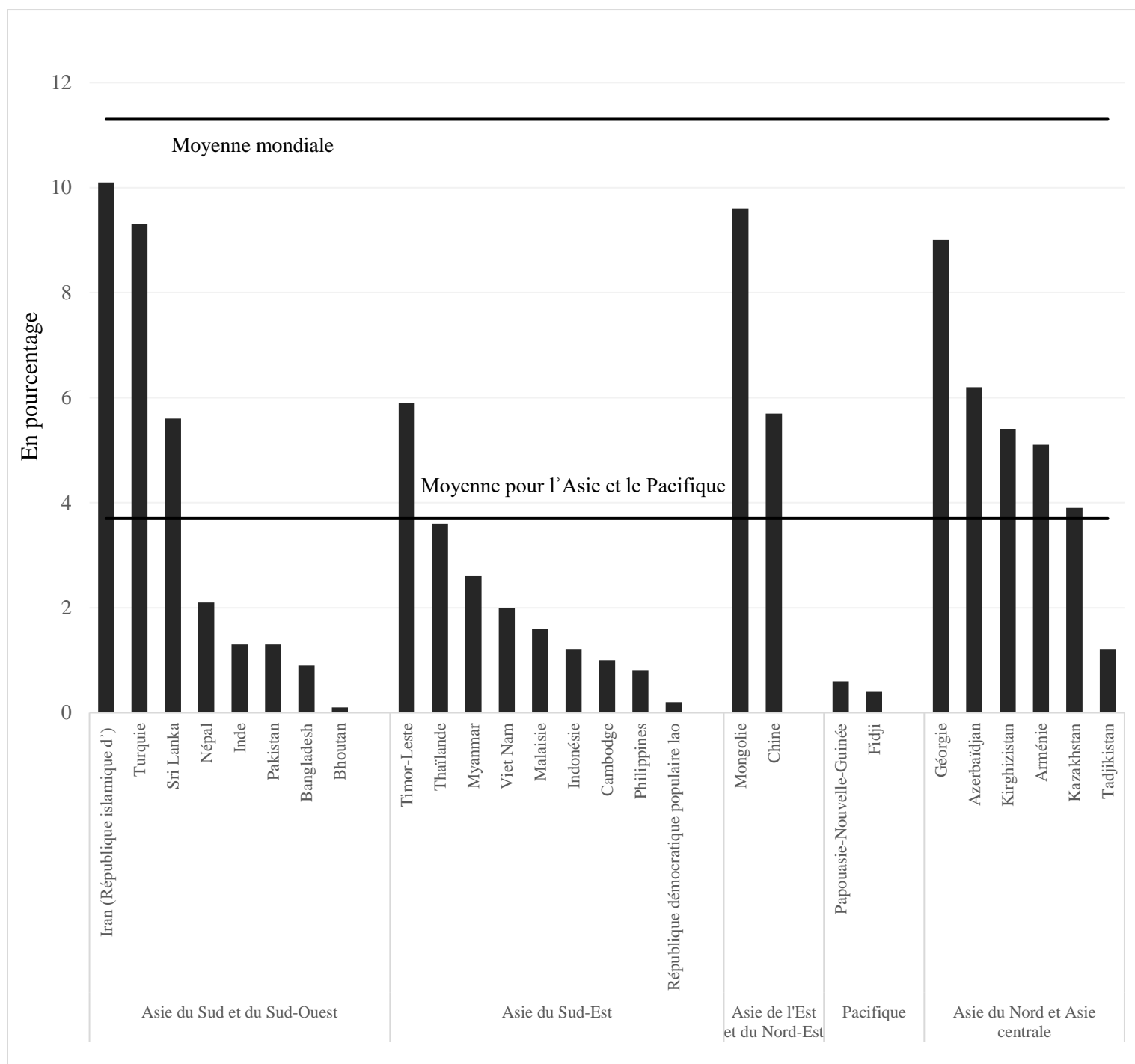
31. Faute de toucher des allocations de chômage, de nombreux travailleurs, en particulier dans le secteur informel et dans les petites et moyennes entreprises, ne pourront pas maintenir leur niveau de vie de base. Même lorsque les travailleurs bénéficient d'indemnités de licenciement, ils n'en éprouvent

<sup>4</sup> CESAP, *Inequality of Opportunity in Asia and the Pacific: Water and Sanitation* (ST/ESCAP/2840).

pas moins une certaine insécurité quant aux perspectives d'emploi à long terme. Certains gouvernements, comme c'est le cas au Cambodge, au Japon et en Thaïlande, ont donc annoncé qu'ils distribueraient des aides financières pour alléger le fardeau des ménages.

32. Il est primordial que les personnes qui sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, telles que les travailleurs du secteur de la santé et le personnel soignant des hôpitaux et des maisons de repos, aient accès à un système de protection sociale solide afin de pouvoir bénéficier d'indemnités en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle et d'indemnités de survivant. Rien qu'en Chine, 3 387 travailleurs du secteur des soins de santé ont contracté la COVID-19, et un certain nombre de travailleurs du secteur médical sont décédés pas uniquement en raison d'une infection, mais aussi des suites d'un arrêt cardiaque, d'un état d'épuisement et d'autres affections liées au travail. Or, les dépenses de protection sociale dans les pays en développement de la région ne représentent actuellement que 3,7 % du PIB (voir figure IV). C'est bien loin de la moyenne d'environ 20 % que préconise l'Organisation de coopération et de développement économiques, et c'est moins du tiers de la moyenne mondiale, qui est de 11,3 %.

Figure IV  
 Dépenses de protection sociale en pourcentage du produit intérieur brut,  
 2019



Source : Organisation internationale du travail, *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable* (Genève, 2017).

**C. Les personnes en situation de vulnérabilité sont les plus exposées**

33. Les personnes en situation de vulnérabilité sont particulièrement menacées par l'épidémie de COVID-19, en raison de leur état de santé et de leur situation sociale et économique générale. Il ressort des premières analyses que les personnes âgées, par exemple, ont été proportionnellement beaucoup

plus touchées par cette épidémie. Le taux de mortalité des personnes âgées est de 20 à 40 fois supérieur à celui du reste de la population. Le virus représente un plus grand risque pour les personnes âgées, non seulement en raison d'antécédents médicaux qui les rendent plus sensibles et plus vulnérables à la maladie, mais aussi parce qu'elles se retrouvent souvent seules, les soignants et les membres de la famille n'étant pas en mesure de les aider. Cette situation est accentuée par le fait que de nombreuses personnes âgées dans la région Asie-Pacifique ne bénéficient d'aucune protection sociale. L'éloignement social fait qu'il leur est plus difficile d'être informées des événements, notamment parce que beaucoup d'entre elles ne savent pas se servir d'un ordinateur ni d'un smartphone ou n'y ont pas accès. Les personnes âgées peuvent également être fortement touchées par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, certaines risquant de perdre du jour au lendemain toutes leurs économies ou leur sécurité financière globale du fait de la crise financière mondiale. En raison du vieillissement rapide de la population dans toute la région, de nombreux gouvernements rencontrent des difficultés importantes pour fournir les soins nécessaires, en particulier lors du déclenchement soudain d'une pandémie.

34. La région Asie-Pacifique compte 690 millions de personnes handicapées. Dans les situations où des villes entières et même des pays se retrouvent totalement confinés et que les citoyens ne peuvent pas quitter leur domicile, la capacité des personnes handicapées à accéder aux services de base sera beaucoup plus touchée que celle de la population en général. Nombre de ces personnes sont pauvres, occupent des emplois précaires et ne bénéficient pas d'une protection sociale adéquate. Leurs moyens de subsistance et leur bien-être sont donc gravement menacés. Pour remédier à ces vulnérabilités spécifiques, les gouvernements doivent élaborer des stratégies spécifiques.

35. Les travailleurs migrants ont également été durement touchés par l'épidémie de COVID-19. Par exemple, de nombreuses femmes employées comme domestiques dans la région courent un risque accru d'exposition à la maladie en raison du travail qu'elles exercent et se heurtent à des problèmes financiers, administratifs, culturels et juridiques permanents pour avoir accès aux établissements de santé en vue du dépistage, du suivi ou du traitement de la maladie. De nombreux travailleurs migrants sont exposés à un risque supplémentaire parce qu'ils vivent dans des dortoirs où les conditions de transmission de la maladie sont idéales. Nombre d'entre eux ont perdu leur emploi et sont bloqués sur place, sans aucune protection sociale, risquant de contracter la maladie, et ne pouvant pas rentrer chez eux en raison de la fermeture des frontières.

36. Les premières données font apparaître que les hommes sont plus vulnérables à la maladie et courent un plus grand risque de mourir que les femmes, peut-être en raison de différences immunologiques ou sexospécifiques, notamment la prévalence du tabagisme. Cependant, les travailleurs de la santé sont majoritairement des femmes et sont plus exposés que la moyenne de la population. En outre, les femmes s'occupent souvent à la fois d'enfants et de personnes âgées et peuvent donc pâtir de conséquences financières et sanitaires tandis qu'elles jonglent entre leurs responsabilités formelles et informelles en matière de soins pendant la crise. Dans une région où la majorité des femmes occupent des emplois précaires ou informels, de nombreuses mères qui travaillent ont peu recours à la protection sociale face à des mesures de santé publique telles que les fermetures d'écoles. Les pandémies peuvent également accroître les cas de violence domestique à l'égard des femmes, autre problème de santé publique grave. Pour atténuer les

risques et les vulnérabilités en la matière<sup>5</sup>, il importe que les gouvernements procèdent à une analyse de l'impact de la pandémie sur cette problématique afin de procéder à des interventions tenant compte des questions de genre et de remédier au problème.

37. Compte tenu des circonstances propres à chaque pays, telles que la dynamique démographique ou les liens entre zones urbaines et rurales, les pays n'ont pas tous été touchés de la même manière par la pandémie. Par exemple, les pays dans lesquels les personnes âgées représentent une part plus importante de la population semblent être particulièrement touchés. Les groupes de population les plus susceptibles de fumer et de boire semblent également souffrir davantage que ceux qui ont un mode de vie plus sain. Dans le passé, les zones rurales, par rapport aux villes, étaient souvent à l'abri des épidémies en raison d'une moindre densité de population et de la disponibilité de nourriture et d'eau. Les villes, cependant, avaient une forte densité de population et manquaient d'infrastructures sanitaires sûres et fiables, de logements et d'accès à l'eau potable et à la nourriture. L'urbanisation, ainsi que l'étalement des banlieues, les liens plus étroits entre les zones urbaines et rurales et l'émergence des zones périurbaines n'ont pas nécessairement rendu ces lieux plus sûrs aujourd'hui. Configurées de telle ou telle manière, certaines de ces situations pourraient avoir de graves conséquences sur la propagation de la maladie au sein des pays et d'un pays à l'autre.

#### **D. Que peut-on faire ?**

38. Il est clair qu'un dispositif de protection sociale et de soins de santé universel est une nécessité, mais il faut du temps pour concevoir, élaborer et mettre en œuvre des systèmes de protection sociale et de soins de santé qui fonctionnent, et il n'existe pas de solution miracle évidente ni de solution qui convienne à tous.

39. Dans les pays dépourvus d'un système de soins de santé universel, les gouvernements devraient, comme mesure minimale à court terme pour une crise de cette ampleur, redoubler d'efforts pour permettre l'accès au dépistage et au traitement et exempter les personnes touchées du paiement des frais connexes, en particulier celles qui n'en ont pas les moyens.

40. Des mesures telles que les indemnités de maladie, de chômage, d'accident du travail et de maladie professionnelle et de survivant sont des éléments classiques des systèmes de protection sociale universelle habituels. En l'absence d'un tel système, les gouvernements devraient envisager des mesures d'aide à court terme, par exemple en élargissant la portée des régimes déjà disponibles pour les travailleurs du secteur formel et les fonctionnaires. D'autres mesures pourraient être prises, notamment des plans de relance ad hoc pour soutenir les ménages à faible revenu par des transferts de fonds non assortis de conditions particulières et offrir aux petites et moyennes entreprises des allègements fiscaux et des aides analogues. Les gouvernements de toute la région, comme au Cambodge, au Japon, en République de Corée, à Singapour et en Thaïlande, adoptent actuellement des mesures de ce type. Bien que ces mesures reposent sur de bonnes intentions, leur efficacité et leur impact dépendront de leurs principes de ciblage et du fait qu'elles s'appuient ou non sur des mesures existantes.

<sup>5</sup> Clare Wenham, Julia Smith et Rosemary Morgan, « COVID-19: the gendered impacts of the outbreak », *The Lancet*, vol. 395, n° 10227 (14 mars 2020).

41. Lors de l'élaboration de ces mesures provisoires en faveur des pauvres et des personnes vulnérables, il est essentiel de n'exclure personne et de ne pas cibler de groupes particuliers. Le recours à l'évaluation indirecte des ressources ne permet presque jamais d'atteindre les personnes qui ont le plus besoin d'aide, en particulier si les bases de données administratives sur les revenus et les dépenses des individus ne sont pas disponibles ni régulièrement mises à jour. Ces mesures d'assistance provisoires doivent également être orientées sur les besoins des femmes qui occupent des emplois informels et précaires et sur les moyens de les décharger du fardeau que représente la garde d'enfants ou d'autres personnes.

42. La couverture sanitaire universelle veille à ce que tout un chacun ait accès aux services de santé dont il a besoin (y compris la prévention, la sensibilisation, le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs) et à ce que ces services soient de qualité suffisante pour être efficaces, tout en s'assurant que l'utilisation de ces services n'expose pas l'intéressé à des difficultés financières. La couverture sanitaire universelle est donc devenue un des principaux buts de la réforme du système de santé dans de nombreux pays et un objectif prioritaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cet engagement général est également pris en compte dans la cible 3.8 de l'objectif de développement durable n° 3. La couverture sanitaire universelle pour tous s'entend de la protection contre les risques financiers, de l'accès à des services de soins de santé essentiels de qualité ainsi qu'à des médicaments et à des vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable. Comme mentionné plus haut, cet objectif est réalisable financièrement.

43. Une épidémie virale de cette ampleur est un événement rare. Même dans les pays développés, les systèmes de santé, tant publics que privés, ne sont pas équipés pour faire face à une augmentation énorme du nombre de patients. Il est essentiel de disposer d'une infrastructure et de protocoles de base, d'un nombre suffisant de professionnels qualifiés et de voies de communication de santé publique bien établis pour faire face à une telle épidémie. Investir dans des soins de santé primaires de qualité est la pierre angulaire de la mise en place d'un système de soins de santé universel et le moyen le plus économique de garantir l'accès aux soins de santé essentiels<sup>6</sup>.

44. La connectivité numérique rend possible l'éloignement social sans isolement social, mais la fracture numérique peut accentuer l'isolement social. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) contribue à la lutte contre la pandémie en soutenant la fourniture de services de santé aux populations mal desservies ou difficiles à atteindre, comme les personnes âgées dans les zones rurales ou les personnes qui se voient refuser l'accès aux hôpitaux en raison des engorgements. Les TIC aident également les gens à surmonter les conséquences sociales et mentales de l'éloignement social, en permettant aux personnes actives de continuer à travailler depuis leur domicile et aux enfants de continuer à suivre leurs cours grâce à des moyens virtuels. A l'heure où les gouvernements de la région Asie-Pacifique imposent des restrictions sur les voyages internationaux et nationaux, ferment les lieux de loisirs, les clubs sportifs, les restaurants, les universités et les écoles, et interdisent les grands rassemblements, les technologies numériques permettent plus que jamais de mettre les gens en relation. Toutefois, l'accès inégal de certains à la connectivité à large bande peut entraver leur participation effective à distance. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les pays qui ne disposent pas encore d'une desserte numérique universelle à un prix

---

<sup>6</sup> OMS, « Couverture sanitaire universelle » 24 janvier 2019. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc)).



abordable, et elle l'est tout particulièrement en Asie et dans le Pacifique, région où la fracture numérique est la plus importante au monde et s'est même accrue ces dernières années. Étant donné que la relation entre les personnes devient virtuelle du fait de la pandémie de COVID-19, les personnes qui ont le moins accès à des informations vitales, notamment sur les mesures de préparation à la pandémie et d'atténuation de ses effets, n'en sont que plus vulnérables. Cela peut accentuer l'exposition des pauvres à la pandémie et créer des inégalités sur un plan nouveau.

45. En période d'incertitude, il est essentiel de disposer d'informations fiables en temps utile. Les campagnes de santé publique et la diffusion des informations devraient donc se faire dans plusieurs langues, y compris les langues des signes, et via tous les canaux et réseaux de communication disponibles. L'accessibilité des informations et des services de santé publique aux personnes handicapées et aux autres groupes vulnérables est primordiale.

46. Les mégadonnées géoréférencées peuvent permettre de mieux comprendre les schémas de contagion et d'en ralentir le rythme. Les données géoréférencées sur les déplacements des personnes, fournies par les compagnies de téléphonie mobile, jouent un rôle important dans le contrôle du respect de la législation gouvernementale visant à arrêter la propagation de la COVID-19. En outre, la disponibilité en temps réel de ces données, regroupées en mégadonnées et analysées par des machines, a permis de relever des tendances et de mieux comprendre les liens socioéconomiques entre les pays. Il est possible d'exploiter les mécanismes de coopération régionale existants pour promouvoir le partage des données géospatiales et de l'expertise technique.

47. Étant donné que l'épidémie de COVID-19 ne s'arrête pas aux frontières des pays, la coopération régionale entre ces derniers peut jouer un rôle crucial en renforçant la recherche, en contribuant au partage des connaissances et des meilleures pratiques, en permettant de coordonner les interventions et en favorisant l'élaboration de stratégies de traitement vitales, notamment des vaccins et autres médicaments. La coopération régionale entre les gouvernements qui se traitent comme des partenaires égaux permettra de faire en sorte que les fruits de la recherche-développement profiteront à toute la population de la région et au-delà, et ce, à un prix abordable.

### **III. Dimension environnementale : conséquences de la pandémie de COVID-19 et mesures visant à y faire face**

48. Les mesures environnementales visant à faire face à la situation qui sont fondées sur l'engagement en faveur de la durabilité dans des domaines clés de l'infrastructure économique tels que les transports, l'énergie et les télécommunications contribueront non seulement à lutter contre la pandémie de COVID-19, mais permettront également à la région de mettre en œuvre le développement durable et de lutter contre les changements climatiques. À cet égard, les plans de relance gouvernementaux et la rationalisation des subventions octroyées aux combustibles fossiles devraient tendre vers l'accélération de la décarbonisation et l'écologisation de l'économie, y compris de la mobilité durable. En outre, les plans de relance ne devraient pas encourager les entreprises dont le comportement entraîne une dégradation supplémentaire de l'environnement. La coopération régionale reste cruciale pour faire face à la dimension environnementale de la crise afin de veiller à ce que l'épidémie et la reprise soient gérées de manière durable ; à défaut, la capacité de la région à se rétablir sera compromise et les retombées négatives de l'épidémie seront accentuées. En outre, la coopération régionale en matière

de préservation des espèces sauvages peut prévenir et limiter les pandémies futures, par exemple en interdisant collectivement le commerce illégal d'espèces sauvages, en adoptant des normes sanitaires internationales et en travaillant de concert pour mettre fin à la perte d'habitat.

49. Le ralentissement des activités économiques en Asie et dans le Pacifique réduit partiellement la pression sur l'environnement. Du fait de la pandémie de COVID-19, les activités économiques ont ralenti, les activités industrielles ont temporairement cessé et les établissements éducatifs ainsi qu'une série d'institutions publiques ont fermé, ce qui a affecté des millions d'étudiants et réduit considérablement les voyages aériens et la mobilité humaine dans le monde entier. La demande de pétrole et de gaz s'en est trouvée diminuée, ce qui a entraîné une réduction substantielle des émissions de dioxyde de carbone et de dioxyde d'azote, ainsi qu'une diminution de la pollution atmosphérique, en particulier en Asie et dans le Pacifique, où l'utilisation intensive des ressources naturelles a un coût environnemental élevé.

50. L'épidémie a donné l'occasion de promouvoir des pratiques plus résilientes et durables, notamment dans le secteur des transports, où les chaînes d'approvisionnement ferroviaires et intermodales ainsi que les technologies logistiques intelligentes ont gagné du terrain ou accru leur avantage concurrentiel. L'endigement de l'épidémie a également favorisé une approche plus responsable de la mobilité humaine, les voyageurs examinant attentivement leurs besoins individuels en matière de déplacement afin de distinguer les déplacements essentiels des déplacements non essentiels ou de trouver des solutions de rechange aux déplacements (par exemple, le télétravail et les réunions virtuelles). Il est probable que les émissions de dioxyde de carbone en Chine aient été réduites d'un quart ou plus en février 2020. Le confinement de deux mois dans ce pays et la réduction de la pollution atmosphérique qui en a résulté ont peut-être sauvé la vie de 4 000 enfants de moins de 5 ans et de 73 000 adultes de plus de 70 ans<sup>7</sup>. Ces estimations montrent que les mesures résolues prises par les gouvernements peuvent avoir un effet positif immédiat sur les défis mondiaux tels que la crise climatique actuelle.

51. Toutefois, les émissions et autres externalités environnementales vont probablement reprendre et peut-être même augmenter une fois la crise passée, en raison de la nécessité de reconstituer les stocks déficitaires et dans le cadre de la reprise économique générale<sup>8</sup>. Lors des précédentes crises sanitaires liées au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), au virus de la grippe A (H1N1) et à la maladie du virus Ebola, et même à la grippe espagnole au début du XX<sup>e</sup> siècle, les perturbations ont été suivies d'une forte et robuste reprise de la demande de transport. Les scénarios de reprise à la suite de la pandémie de COVID-19 sont difficiles à prévoir avec certitude. Mais si les changements intervenus dans les chaînes logistiques d'approvisionnement et les éventuelles tendances protectionnistes auront certainement des répercussions sur la géographie du commerce, ils n'entraîneront peut-être pas nécessairement une réduction du volume des marchandises ou du nombre de personnes transportées.

---

<sup>7</sup> G-FEED, « COVID-19 reduces economic activity, which reduces pollution, which saves lives », 8 mars 2020. Disponible à l'adresse suivante : [www.g-feed.com/2020/03/covid-19-reduces-economic-activity.html](http://www.g-feed.com/2020/03/covid-19-reduces-economic-activity.html).

<sup>8</sup> Glen P. Peters et al., « Rapid growth in CO2 emissions after the 2008-2009 global financial crisis », *Nature Climate Change*, vol. 2 (janvier 2012).

52. Il convient de prendre des mesures cohérentes et coordonnées, fondées sur une forte volonté politique et un engagement en faveur de la durabilité, pour réduire les conséquences environnementales des activités économiques et sociales à long terme.

#### **IV. Incidences pour le secteur de l'énergie et opportunités éventuelles**

53. Les mesures visant à contenir la pandémie de COVID-19 ont entraîné une réduction de la production de 15 % à 40 % dans les principaux secteurs d'activité, rien qu'en Chine. En février, la demande d'électricité et la production industrielle étaient bien inférieures aux niveaux enregistrés l'an dernier à la même période. La consommation de charbon dans les centrales électriques a diminué de 36 %, les niveaux de dioxyde d'azote, selon les mesures effectuées par satellite, ont baissé de 37 % et l'utilisation des capacités de raffinage du pétrole a reculé de 34 %.

54. Pour les produits énergétiques dans le monde, en particulier le pétrole et, dans une moindre mesure, le gaz, la baisse de la demande a entraîné une chute des prix. L'arrêt des activités industrielles et les déplacements réduits de la population du fait de l'interdiction de voyager et de la fermeture des frontières ont provoqué une baisse de la demande de produits pétroliers raffinés. La diminution de la demande et des prix a été aggravée par l'échec de l'accord entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et un groupe de pays non membres de l'OPEP en vue de réduire la production de pétrole, les Gouvernements de la Fédération de Russie et de l'Arabie saoudite se livrant à une guerre des prix. La conjugaison de ces facteurs a fait baisser les prix du pétrole et, partant, les revenus des pays producteurs de pétrole. Le fait que la Chine soit le plus grand importateur de pétrole au monde a accentué ces effets. Alors que les secteurs des transports et de l'industrie de ce pays entamaient un lent redémarrage en mars 2020, d'autres pays entraient en récession. Une première analyse donne à penser que les répercussions de l'épidémie pourraient réduire la demande mondiale de pétrole de 0,5 % entre janvier et septembre 2020<sup>9</sup>. Ainsi, le temps que durera la faiblesse des prix du pétrole et du gaz dépendra de la gravité et de la durée de la pandémie.

55. La faiblesse des prix du pétrole et du gaz offre une occasion de mettre en œuvre des réformes structurelles à l'appui des mesures prises pour atténuer les effets des changements climatiques. La chute des prix du pétrole pourrait être perçue comme une occasion d'imposer des mécanismes de fixation des prix du carbone plus ambitieux et de réduire les subventions aux combustibles fossiles, ce qui contribuerait à réorienter l'économie afin qu'elle soit moins gourmande en carbone. Les plans de relance gouvernementaux devraient viser à accélérer la décarbonisation et non à encourager les projets à fortes émissions. Le secteur des énergies renouvelables devrait être au cœur des plans de relance. Il offre une occasion de répondre aux besoins en énergie sans imposer de nouvelle taxe carbone, de créer plus d'emplois par unité d'énergie fournie et de contribuer à la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles.

56. Cependant, les projets en matière d'énergie renouvelable ont également été touchés par des ruptures de la chaîne d'approvisionnement. La plupart des panneaux solaires, des éoliennes et des batteries du monde entier proviennent

<sup>9</sup> Lauri Myllyvirta, « Analysis: coronavirus temporarily reduced China's CO2 emissions by a quarter », Carbon Brief, 19 février 2020.

de Chine, soit en tant que produits intégrés, soit en tant que partie de la chaîne d'approvisionnement, le système fonctionnant en flux tendus. Si l'arrêt de l'industrie chinoise se poursuit au-delà du premier trimestre 2020, les concepteurs de projets éoliens et solaires pourraient être touchés par une pénurie de matériels, qui entravera la croissance du secteur des énergies renouvelables. S'approvisionner auprès des chaînes d'approvisionnement d'autres pays peut être une solution à court terme, mais à mesure que la pandémie de COVID-19 se propage au niveau mondial, ces chaînes d'approvisionnement peuvent également être mises sous tension.

## V. Incidences pour le secteur des transports et opportunités éventuelles

57. L'épidémie de COVID-19 a entraîné une baisse brutale et soudaine des transports de passagers et de marchandises, au niveau tant régional que mondial. Environ 80 % des entreprises du secteur du transport de marchandises sont déjà touchées<sup>10</sup>. Le transport maritime, qui gère plus de 80 % du volume des échanges mondiaux, a enregistré des chiffres en chute libre, avec une forte diminution du nombre de porte-conteneurs mouillant dans les ports chinois fin janvier et début février 2020<sup>11</sup>. Le transport aérien est l'un des secteurs manifestement les plus touchés, et l'on s'inquiète de plus en plus de sa capacité à se rétablir pleinement et rapidement<sup>12</sup>. En même temps, la plupart des gouvernements ont fait de grands efforts pour ne pas interrompre le flux de fret transfrontière et, dans une certaine mesure, les déplacements de passagers, afin de maintenir un fonctionnement continu des économies et des sociétés. La situation a également mis en évidence combien il importait d'avoir des chaînes d'approvisionnement résilientes pour permettre l'échange de fournitures médicales et de produits de base et, le moment venu, la livraison rapide de vaccins et d'autres traitements médicaux.

58. L'ampleur sans précédent des perturbations du transport de passagers et de marchandises a stimulé la volonté d'améliorer la résilience et la durabilité dans le secteur des transports, établissant ainsi un lien étroit entre l'épidémie de COVID-19 et le défi que représente la lutte contre les changements climatiques.

59. La chute spectaculaire des émissions de dioxyde d'azote en Chine a montré à quel point une réduction brutale des transports et de l'activité industrielle peut influencer les émissions. Un glissement s'est opéré en faveur du transport ferroviaire international, ce qui est propice à une plus grande durabilité. Outre ses avantages classiques en termes d'impact environnemental, le transport ferroviaire s'avère être le mode de transport le plus résistant aux bouleversements. Les pratiques de transport et de logistique automatisées et intelligentes, qui produisent généralement des bienfaits environnementaux en optimisant les opérations de transport et de logistique, sont devenues encore plus concurrentielles de par la réduction de l'intervention humaine et du risque de contamination qui y est associé.

60. Les changements intervenus dans les modes de transport du fait de l'épidémie n'ont pas tous eu une incidence positive sur l'environnement. Les « vols fantômes », ou les avions volant à vide pour préserver les droits

<sup>10</sup> Gennette Cordova, « Morgan Stanley: freight transport feeling impact of COVID-19 », Air Cargo World, 11 mars 2020.

<sup>11</sup> Voir UNCTAD/DITC/INF/2020/1.

<sup>12</sup> Association du transport aérien international (IATA), « IATA updates COVID-19 financial impacts: relief measures needed », 5 mars 2020.

d'atterrissage de précieuses voies de transport, en sont l'exemple le plus frappant. Les restrictions nouvelles et soudaines entraînent souvent un engorgement des ports, des aéroports et des postes frontières terrestres, ce qui a des répercussions sur l'ensemble des chaînes de transport et de logistique. Les contrôles additionnels à la frontière entraînent généralement une augmentation des trajets à vide ou des déviations supplémentaires, ce qui réduit à néant les avantages immédiats de l'annulation ou de la réduction des vols ou des opérations de fret. Si les changements intervenus dans les chaînes logistiques d'approvisionnement et les éventuelles tendances protectionnistes auront des répercussions sur la géographie du commerce, ils n'entraîneront peut-être pas nécessairement une réduction du volume des marchandises ou du nombre de personnes transportées. En outre, il est probable que l'épidémie de COVID-19 ait d'autres effets pervers, tels qu'une utilisation accrue des voitures particulières au détriment des transports publics, ce qui accentuera encore davantage les difficultés liées à la réduction de l'empreinte écologique et à la lutte contre les changements climatiques.

## **VI. L'innovation pour une meilleure résilience**

61. L'épidémie de COVID-19 a mis la pression sur les employeurs et les établissements d'enseignement pour qu'ils innovent afin de permettre l'apprentissage et le travail à distance. Ces changements dans l'utilisation des logiciels, les processus commerciaux et le comportement des employés pourraient être mis à profit après la pandémie car ils présentent deux grands avantages : premièrement, réduire les déplacements et les transports inutiles, ce qui diminuera la consommation d'énergie, les encombrements et la pollution atmosphérique, et deuxièmement, renforcer la résilience de la région face aux futures pandémies. En bref, la légère amélioration sur le plan écologique due aux bouleversements peut être temporaire, réduite à néant par un retour au statu quo sans incidence au long terme sur la durabilité du secteur des transports, à moins qu'une volonté politique forte et des politiques solides ne soient résolues à tirer parti des enseignements et des innovations résultant de l'épidémie.

62. L'épidémie a également créé des possibilités de progresser sur d'autres solutions technologiques telles que la télémédecine et le télé-enseignement, en particulier en faveur des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés. Cela met en exergue la nécessité d'une coopération et d'une collaboration régionales plus fortes.

### **Faire face aux menaces combinées**

63. L'épidémie de COVID-19 exige une réflexion sur l'environnement et les interactions de l'homme avec la nature. Les changements climatiques et les modifications de l'environnement sont des facteurs majeurs de maladies à transmission vectorielle, telles que la pandémie de COVID-19, et ils influent sur les interactions complexes entre les vecteurs, les hôtes animaux et les agents pathogènes contribuant à la transmission des maladies. Le risque augmente lorsque des pratiques coutumières amènent des individus à manger ou à entrer en contact étroit avec des animaux sauvages porteurs de virus dangereux, comme dans le cas de la pandémie de COVID-19. La propagation de ces zoonoses est ensuite accélérée par les multiples déplacements de personnes au niveau national et international.

64. La réduction spectaculaire des écosystèmes naturels et de la biodiversité, associée à une augmentation sans précédent du nombre d'animaux utilisés pour approvisionner une population croissante en protéines animales, a entraîné une augmentation rapide des zoonoses ainsi qu'une hausse

des zoonoses d'origine alimentaire au cours des vingt dernières années. Les pertes économiques annuelles dues aux effets sur la productivité et les dépenses de santé sont estimées à des milliards de dollars, et touchent en particulier les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire<sup>13</sup>. Les virus transmettent du matériel génétique d'un organisme à un autre, mais aussi d'un écosystème à un autre. À cet égard, les changements climatiques, la déforestation, les déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays et la migration des personnes et des animaux ont tous été considérés comme des facteurs qui contribuent à une propagation plus rapide des maladies transmissibles. Les communautés marginalisées et les pays en développement sont particulièrement vulnérables, car ils ne disposent pas de mécanismes d'intervention, d'infrastructures et de personnel de santé appropriés.

65. La protection de l'environnement doit intégrer des politiques et des mesures qui favorisent un environnement sain afin de permettre une production et une consommation alimentaires durables et sûres pour tous. Cette crise devrait encourager les États membres à interdire le commerce des espèces sauvages tout en valorisant une alimentation saine et en décourageant les pratiques insalubres. Les pays de la région devraient collaborer à l'élaboration de normes sanitaires et phytosanitaires régionales qui contribuent à prévenir et à juguler des pandémies similaires à l'avenir, en se préoccupant de la contamination des aliments et des polluants alimentaires. Les zoonoses sont complexes et les gouvernements devraient être encouragés à s'attaquer aux menaces combinées dues au commerce illégal, à la perte d'habitat, aux changements climatiques et aux diverses sources de pollution en élaborant des cadres de collaboration.

## **VII. Planter le décor de la nouvelle normalité nécessitera une action nationale et une collaboration régionale**

66. Le retour anticipé aux conditions normales après la pandémie peut signifier un retour au statu quo. Les décideurs doivent réfléchir à la meilleure façon d'assimiler les enseignements positifs de la pandémie de COVID-19, comme par exemple l'utilisation accrue des technologies de travail et d'apprentissage à distance pour réduire les encombrements, la demande énergétique et la pollution atmosphérique. Cela souligne combien les politiques et les mesures sont capitales pour faire face à l'épidémie et, plus important encore, pour gérer la transition après la pandémie de COVID-19.

67. Les plans de relance gouvernementaux devraient tendre à accélérer la décarbonisation et l'écologisation de l'économie, y compris la mobilité durable, et non pas simplement à soutenir les processus de prise de décision et les pratiques usuels. De même, dans un paysage où les sauvetages d'entreprises pourraient être nécessaires pour préserver des emplois et maintenir le bien-être social, il est crucial que ces sauvetages ne soutiennent pas les entreprises et les secteurs qui sont les principaux responsables de la dégradation de l'environnement.

68. Les gouvernements devraient investir leurs efforts dans l'établissement d'une nouvelle normalité, en encourageant les pratiques et les solutions innovantes expérimentées pendant l'épidémie en tant que meilleures pratiques recommandées. Les réglementations en matière de transport et autres qui entraînent des externalités imprévues pendant les bouleversements doivent être revues, et les scénarios d'urgence doivent être ajustés, à la suite des

<sup>13</sup> Banque mondiale, *People, Pathogens and Our Planet*, vol. 2, *The Economics of One Health* (Washington, D.C., 2012).

enseignements tirés de l'expérience de l'épidémie de COVID-19. Une approche plus responsable de la mobilité humaine par rapport aux méthodes conventionnelles et au volume des déplacements, à savoir une approche fondée sur la notion « éviter/réduire, déplacer/maintenir, améliorer », devrait également faire partie intégrante de la nouvelle normalité en tant que conséquence positive durable de l'épidémie.

69. Alors que de nombreuses chaînes d'approvisionnement en composants pour dispositifs d'énergie renouvelable originaires de Chine se rétablissent lentement, le secteur des énergies renouvelables devrait diversifier les chaînes d'approvisionnement et en créer au niveau local afin d'être plus résilient lors de futurs bouleversements. Sur le plan de la demande, il est important que la pandémie de COVID-19 ne détourne pas l'attention de l'objectif de soutien politique au déploiement des énergies renouvelables. Cette attention doit être maintenue si l'on veut être en mesure d'atteindre à terme le but impérieux de décarbonisation des systèmes énergétiques de la région. À défaut, il pourrait se produire un effet boomerang qui nous remettrait dans la même situation d'émission intensive de carbone qu'auparavant.

70. La coopération régionale demeure capitale car elle permet de collaborer, d'échanger les meilleures pratiques et les enseignements tirés et d'examiner attentivement les effets à court et à long terme des restrictions mises en œuvre ou prévues en matière de déplacements et de transport de marchandises. Il est indispensable de continuer à combler la fracture infrastructurelle pour qu'aucun pays ou territoire ne soit livré à lui-même pour lutter et redresser l'économie.

71. La pandémie actuelle de COVID-19 rappelle également la relation intime entre les êtres humains, les animaux et l'environnement, en particulier dans les milieux urbains densément peuplés. Des politiques environnementales solides et complètes peuvent permettre de prévenir les pandémies futures et d'en atténuer les effets ; les autorités municipales devraient mieux surveiller et concevoir l'utilisation des espaces publics et l'accès à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène, et les gouvernements devraient collaborer pour interdire simultanément le commerce des espèces sauvages, harmoniser les normes sanitaires dans toute la région et s'attaquer aux menaces combinées résultant du commerce illégal, de la perte d'habitat, des changements climatiques et de diverses sources de pollution.

72. L'épidémie a souligné une fois de plus que des mesures cohérentes, coordonnées et reposant sur l'analyse des faits, ainsi que sur une volonté politique forte et un engagement en faveur de la durabilité, permettront de réduire à long terme l'impact environnemental des activités économiques et sociales. Ces politiques devront être mises en œuvre à de multiples niveaux, en fixant des objectifs et des buts clairement définis, notamment en investissant dans les capacités humaines et institutionnelles, en tirant parti de la technologie et de l'innovation et en améliorant les services urbains de base ainsi que les mécanismes de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'autres aspects logistiques.

## VIII. Conclusion

73. La prise de mesures immédiates et concertées aux niveaux sous-régional, régional et mondial est une nécessité impérieuse si l'on veut accroître la confiance mutuelle, partager les informations et les expériences, et assurer la fourniture et la livraison de matériel et d'équipements médicaux en vue de rendre tous les pays confiants dans la lutte contre le virus.

74. À moins que des mesures ne soient mises en place pour répondre aux besoins des personnes et des ménages vulnérables qui sont déjà à la limite de la pauvreté, la pandémie ne fera que davantage creuser le fossé des inégalités et enliser les populations dans la pauvreté. La négligence de ces populations vulnérables aura un coût non seulement sur le plan de l'activité économique, mais aussi sur celui des taux de transmission du virus, qui seront plus élevés. La pandémie de COVID-19 est l'occasion pour les gouvernements de la région de renforcer leur résilience face à la crise grâce à des mesures de santé et de protection sociale renforcées et plus systémiques pour tous. Le virus ne fait pas de distinction entre les riches et les pauvres, et son impact sera ressenti par tous, indépendamment du statut socioéconomique ou des frontières. La crise actuelle peut donc être l'occasion de renforcer la coopération régionale pour lutter contre cette pandémie transfrontière, en s'appuyant sur le soutien accru de la population pour construire une région Asie-Pacifique plus forte et plus résiliente sur la base de l'inclusion, de la solidarité, de l'égalité et du respect des droits humains.

75. Les droits humains de tous doivent être protégés, et les gouvernements doivent respecter les instruments existants dans ce domaine. Les libertés civiles sont souvent mises en péril lors de crises majeures. Les mesures temporaires spéciales qui portent atteinte aux libertés civiles, à la dignité humaine et à la vie privée doivent prendre fin lorsque l'urgence est passée, et non devenir la nouvelle norme. La maladie occasionne une peur et une panique excessives, qui peuvent à leur tour favoriser la discrimination et la xénophobie. La stigmatisation de certains groupes pendant l'épidémie peut forcer les gens à se cacher et augmenter les risques de propagation de la maladie. La diplomatie doit être renforcée pour lutter contre cette maladie. L'Organisation des Nations Unies et la CESAP continueront à inciter les États membres et toutes les parties prenantes à diffuser un message de tolérance, d'optimisme et de partenariat en Asie et dans le Pacifique.

76. Selon les mots du Secrétaire général, que l'inspiration vienne de ceux qui se montrent plus attentionnés qu'alarmistes. Si quelque chose doit être propagé, que ce soit la bienveillance.

---